

SYNDISCOPE

JOURNAL DES EMPLOYÉ(E)S DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SECTION LOCAL 1244

DANS CE
NUMÉRO

<u>Don pour l'Ukraine</u>	1	- <u>CCVTE</u>	7
<u>Bilans annuels</u>		- <u>Statuts</u>	8
- <u>SST</u>	2	<u>Élections 2022</u>	9
- <u>Protection de l'environnement</u>	3	<u>Suggestion cinématographique à</u>	
- <u>Responsable à la prévention</u>	5	<u>saveur syndicale: Norma Rae</u>	11
		<u>Bel été</u>	12



Don pour l'Ukraine

Anne-Marie Desbiens, 2e vice-présidente

Je cherche, mais je ne trouve pas les mots justes pour commencer cet article. Peut-être parce qu'il n'y en a tout simplement pas.

Il y a plusieurs façons d'aider dans une telle situation. Les différents intervenants semblent privilégier les dons en argent à des organismes reconnus, permettant ainsi de faire l'achat de biens essentiels en Europe et diminuant ainsi les coûts et délais associés à l'acheminement sur place de ces biens.

Votre Syndicat, et donc vous, a offert un don de 200 \$ à la Croix-Rouge, spécifiquement pour la crise humanitaire en Ukraine. Parce que la solidarité est avant tout une question de condition humaine.

SECTION LOCAL 1244



Bilan annuel du comité SST

Anne-Marie Desbiens, Ross Thuot, Martine Trahan

Cette année encore, la pandémie a su s'imposer dans nos vies et donc dans le travail du comité SST. En plus de faire éclater le milieu de travail par le télétravail, compliquant ainsi le travail SST, la pandémie a mené à l'annulation de formations pour les membres du comité et a également suscité son lot d'inquiétudes et de questions parmi les membres qu'il représente.

Au-delà du suivi des consignes sanitaires et des positions de l'Université en matière de gestion pandémique, le comité SST a œuvré à d'autres enjeux importants. La venue d'une nouvelle équipe patronale et la réorganisation du travail en sous-comités ont permis d'approfondir le travail sur des sujets clés tels que les chaussures de sécurité et la prévention des accidents au CHUV, secteur où se produit le plus d'accidents de travail. Les membres du comité ont contribué à la préparation de la semaine SST et participent également au programme SBE (santé et bien-être). Les changements suite à l'adoption de la Loi 27 demeurent minimes pour le moment en ce qui concerne le fonctionnement du comité.

Le comité SST compte toujours des postes vacants. Cette réalité a pour effet d'augmenter la charge de travail sur les membres actuels, limitant ainsi les capacités du comité. Celui-ci vise à pourvoir l'ensemble de ses postes afin de maintenir un suivi des différents programmes de prévention actuellement en élaboration. L'implication et la collaboration du Syndicat dans les enjeux SST sont bénéfiques pour l'ensemble des membres, il est donc important de s'y impliquer.

Si la santé-sécurité au travail vous interpelle, joignez-vous à l'équipe de votre comité SST.



Bilan annuel du comité de protection de l'environnement

Valérie Dostaler, Mélanie Lafortune, Patricia Mailhot, Catherine Toupin

Tout d'abord, le comité a un nouveau courriel environnement1244@umontreal.ca

Voici les évènements qui se sont déroulés durant l'année:

1- Le comité se rencontre aux quatre à six semaines.

2- Un cas résolu à Saint-Hyacinthe:

a. On nous a soumis une problématique concernant les boîtes d'aluminium de la nourriture pour les animaux. Il y a une décision qui avait été prise, de ne plus faire le recyclage des boîtes. Après des échanges courriel et une rencontre, le recyclage est de retour depuis la fin du mois de février.

b. Je profite de ce moment pour rappeler aux membres que si dans leur milieu de travail, il y a une situation problématique au niveau de l'environnement, de nous écrire à l'adresse du comité qui est le environnement1244@umontreal.ca

3- Rédaction d'article dans le journal Syndiscope et quelques publications pour souligner des journées importantes pour l'environnement.

SECTION LOCAL 1244

4- Résultat et analyse du sondage du mois de janvier dernier

- a. Tout d'abord, nous sommes très heureuses du nombre de personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage, 245 participants ! WOW
- b. Publications ciblées pour les membres selon la pertinence des sujets en cours
- c. Nous étudions la possibilité de créer une infolettre pour les membres, à suivre !

Suite au sondage

5- Le comité a fait appel à l'organisme au Jour de la terre qui donne des conférences grand public.

- a. Nous avons eu 65 personnes inscrites, mais 32 personnes présentes.
- b. Nous évaluons notre mode de communication pour les conférences et voir l'intérêt des membres à des événements sur l'heure du diner.

Depuis les dernières élections, nous avons une nouvelle personne dans le comité et nous sommes heureuses d'accueillir Patricia Mailhot qui fera partie de l'équipe.

Avis aux intéressés, il reste toujours une place dans le comité !



SECTION LOCAL 1244



Bilan annuel de la responsable à la prévention

Martine Trahan

Le représentant à la prévention, le « RP » est devenu le représentant en santé et sécurité (RSS) avec l'entrée en vigueur, le 6 avril 2022, du régime intérimaire des mécanismes de prévention, prévu à la Loi 27. La loi 27 étant la loi modernisant le Régime de santé et de sécurité du travail. Tout au long de la dernière année, j'ai suivi les changements prévus par le projet de Loi 59 et les changements apportés par la Loi 27 qui a été sanctionnée le 6 octobre 2021. Il est important de suivre les changements apportés par cette loi, car cela modifie les règles en prévention et vos droits en indemnisation.

Un de mes rôles est de vous accompagner dans les divers processus auprès de la CNESST, le Tribunal du travail (TAT) et de l'Employeur lorsque vous vous blessez au travail. Il y a actuellement 18 personnes que j'accompagne à différents niveaux de contestation.

La pandémie de COVID-19 a pris beaucoup de place. J'ai assuré une vigie de la réglementation et des recommandations émises par la CNESST, par le Gouvernement du Québec et du Canada et par l'Université de Montréal. Beaucoup de réponses aux questionnements des membres et suivis pour des plaintes en lien avec la pandémie ont été faits.

SECTION LOCAL 1244

- Visite d'immeubles pour l'accessibilité aux équipements de protection individuelle (ÉPI) et non-respect des règles sanitaires;
- Demande de correctifs pour que du savon à main soit accessible en quantité suffisante;
- Suivi auprès de la DPS et de la Sûreté pour le respect des règles sanitaires;
- Vérification de mesures mises en place pour la qualité d'air.

Depuis septembre 2021, j'ai effectué 15 visites SST dans les lieux de travail où des demandes de correctifs ont été faites pour assurer la santé et la sécurité des occupants. Certaines de ces visites ont été faites en collaboration avec Ross Thuot qui est libéré une journée par semaine pour m'aider dans différents dossiers comme le suivi des rapports d'accidents de travail et enquêtes à la suite d'un accident de travail. Il a également préparé une formation sur le droit de refus.

Les rapports d'accidents sont principalement traités par Ross Thuot, qui a entre autres revu complètement le mode de relevé des statistiques. Depuis le 1er septembre 2021, nous avons traité 89 rapports d'accidents et 15 rapports sont en attente de suivi. En gros, ça fait 12 rapports d'accidents par mois! En tout, 77% de ces rapports d'accidents proviennent du Centre Hospitalier Universitaire vétérinaire (CHUV) et le CHUV, c'est 10% des employés du SEUM 1244, d'où la création d'un sous-comité SST CHUV au comité SST paritaire. C'est pour ces raisons que deux autres formations en prévention seront disponibles pour les membres sous peu.

Les comités auxquels je participe sont nombreux, 13 au total. Je ne les nommerai pas tous, mais les thèmes abordés sont la santé et sécurité au travail, la prévention du harcèlement sous toutes ses formes et la santé tant physique que psychologique.

La santé psychologique est un sujet qui tient à cœur au SEUM-1244 et je travaille fort pour mettre sur pied un réseau de délégués sociaux (DS) qui répondrait à vos besoins. Je suis actuellement en phase de recrutement et de formation des futurs DS.

La santé physique étant tout aussi importante, plusieurs dossiers ont été abordés, comme la sécurité des pieds (le fameux dossier des chaussures de sécurité) et une plainte a même été déposée à la CNESST. J'ai participé aux premiers coups de crayon dans l'identification des risques dans les différentes catégories de fonction.

Voilà, c'était le survol d'une année pleine de changements et de défis. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'écrire. martine.trahan@umontreal.ca



Bilan annuel du comité de conditions de vie et de travail des femmes (CCVTF)

Camille Quinn

Bonjour à tous et à toutes,

Je me présente donc, je suis Camille Quinn, assistante dentaire à la faculté de médecine dentaire et nouvellement coordonnatrice de ce comité, soit celui de Conditions de vie et de travail des femmes de l'Université de Montréal.

Je pense important de souligner nos conditions de vie et de travail, nous, les femmes du SEUM 1244, de voir à organiser des événements ou autres pour mettre en valeur ce qui est important.

J'en profite donc pour vous demander votre aide et votre appui pour ce comité qui est selon moi tellement important, mais il me manque quelques alliées. Je fais donc un appel à tous.

Cette année a été plutôt tranquille, car le comité était malheureusement vide lors de mon arrivée, mais nous allons mettre tout en place pour que durant les prochaines années, les dates importantes, événements et autres sujets qui nous touchent soient soutenus.

Je vous remercie et au plaisir de vous rencontrer lors de prochains projets.



Bilan annuel du comité des statuts

Hortense Chopart, Annik Labreque, Mélanie Lafortune

Cette année, le comité des statuts a présenté deux avis de motions et a procédé à la réalisation de deux versions des statuts par la suite. Les membres du comité se sont rencontrés à quatre reprises, en plus d'une dizaine d'heures de travail en dehors de ces rencontres.

Les problématiques traitées ont été la politique d'aide financière pour la politique du fond de défense ainsi que le nombre de membres du comité de griefs. Les problématiques traitées, mais non finalisées sont le rôle d'observateur, la mise en contexte des comités et les rapports annuels, la surcharge de travail pour la personne présidente, le comité de mise en candidature pour éviter le conflit d'intérêts ainsi que le vote électronique ou hybride. Une membre du comité a également participé au comité ah-doc de la politique d'aide financière.

Des absences longues ainsi qu'une surcharge de travail pour le peu de personnes disponibles sont des enjeux qu'a rencontrés le comité dans la dernière année.

Il est important pour la bonne marche du syndicat que nos statuts soient à jour, qu'ils reflètent bien notre réalité et qu'ils soient en conformité avec notre centrale syndicale.

Nous souhaitons finir les réflexions engagées et non finalisées.

Nous aimerions également recruter des personnes pour notre comité, car deux personnes pour ce comité, c'est trop peu.

SECTION LOCAL 1244



Élections 2022

Anne-Marie Desbiens

Les élections annuelles 2022 ont eu lieu à l'assemblée générale du 26 avril dernier. De nouvelles personnes ont été élues et d'autres ont été réélues.

Pour ce qui est du bureau syndical, Mélanie Avice a été réélue au poste de 1re vice-présidente alors que Mathieu Renaud rejoindra l'équipe sous peu en tant que secrétaire-trésorier. Yann Bourgeois a accepté de demeurer en poste jusqu'à son arrivée. Guillaume Bureau et Chantal Leblanc ont été réélus en tant que personnes directrices des groupes bureau et technique. Cependant, les mandats pour le groupe métiers ou aide technique et celui des professionnels demeurent vacants.

Tricia Blouin rejoint les rangs du comité de griefs comme agente de griefs à temps partiel alors que Charles Turgeon assure l'intérim du mandat d'agent de griefs en l'absence de Tania Deschamps.

Après avoir relevé le défi en tant qu'agente à la mobilisation et au mouvement du personnel dans la dernière année, Cécile Lechat passe le flambeau à Lynn Désinat qui a été élue pour rejoindre l'équipe à temps plein.

Plusieurs comités accueillent de nouveaux membres. Christiane Duclos rejoint le comité d'évaluation pour représenter le groupe métiers ou aide technique. Les comités d'information, de conditions de vie et de travail des femmes et de protection de l'environnement comptent de nouvelles personnes au sein de leur équipe alors que des comités se retrouvent maintenant complètement vides. C'est le cas des comités de francisation, de l'horaire variable, du triangle rose et celui des jeunes. Les comités de perfectionnement et de vie sociale ne comptent qu'une seule personne pour veiller au grain.

SECTION LOCAL 1244

Bien qu'il reste des postes vacants dans une grande majorité des comités, il est primordial de voir à combler des mandats dans les comités vides ou reposant sur les épaules d'une seule personne. Il faut également noter que les comités SST et de perfectionnement sont des comités paritaires, c'est-à-dire ayant des rencontres avec l'Employeur, et qu'ils ne sont pas comblés.

Les différents comités du SEUM 1244 ont vu le jour afin de faire valoir vos droits, mais également les valeurs qui vous tiennent à cœur. Lorsqu'un comité paritaire n'est pas complet, cela comporte certains enjeux en ce qui concerne vos droits. Lorsqu'un comité soutenant une valeur qui vous est chère est vide, c'est cette même valeur qui ne pourra être mise de l'avant et pour laquelle aucune activité ne sera faite.

Bien que les élections soient passées, il est toujours temps de s'impliquer en posant sa candidature sur un poste vacant en cours d'année. L'implication dans un comité qui vous interpelle est très gratifiante et vous permettra de faire la rencontre de personnes portant des valeurs semblables aux vôtres. Les postes vacants aux mandats de personnes directrices doivent également être pourvus pour permettre le bon fonctionnement de votre Syndicat.

La force d'un Syndicat est proportionnelle à l'implication et à la mobilisation de ses membres. Votre Syndicat, c'est vous.

Joignez-vous au mouvement!

- ➔ Consultez le [Synditroupe](#) pour connaître la composition des équipes et les postes à combler.
- ➔ Utilisez le formulaire «[Candidature pour un mandat syndical](#)» dans l'onglet « Formulaires et lettres types » dans la section des membres du site internet pour poser votre candidature sur un poste vacant dans un comité.
- ➔ Votre Syndicat est toujours à la recherche de nouvelles personnes déléguées. Si le mandat vous intéresse, remplissez et faites-nous parvenir à l'adresse seum1244@umontreal.ca le formulaire «[Candidature délégué-e syndical-e](#)» du même onglet.

SECTION LOCAL 1244



Suggestion cinématographie à saveur syndicale

Anne-Marie Desbiens

« Norma Rae »

« Norma Rae », film américain sorti en 1979 et mettant en vedette Sally Field, est inspiré de l'histoire de Crystal Lee Sutton, une militante syndicaliste dans les années 70. La performance de Sally Field dans le rôle principal lui a valu un prix d'interprétation féminine du Festival de Cannes, le Golden Globe de la meilleure actrice dramatique ainsi que l'Oscar de la meilleure actrice.

Le film nous plonge dans une réalité ouvrière difficile de la fin des années 1970, dans une usine de textile d'une petite ville du sud des États-Unis. Norma Rae, veuve et mère de deux enfants, ses parents et un grand nombre des citoyens de la ville y travaillent. Les conditions de vie y sont difficiles et on recule à une tout autre époque en ce qui concerne les droits des femmes et des Noirs. Un délégué syndical est envoyé de New York pour tenter de créer une section locale à cette usine. Il pourra rapidement compter sur l'aide de Norma Rae dans ce combat ardu où les embûches sont nombreuses.

Bien que notre réalité soit bien différente de celle dépeinte dans ce film, il faut se rappeler qu'elle n'est pas si lointaine. Ce que les travailleurs et travailleuses de tous secteurs de travail confondus ont réussi à accomplir en termes de droits du travail doit rester frais à notre mémoire afin que les générations qui leur succèdent voient à perpétuer leur héritage. Il est vrai que nos conditions de travail sont nettement meilleures que ce qu'elles étaient jadis, mais pas pour tous et pas partout, encore aujourd'hui. Il ne faut pas non plus s'asseoir sur ce que nous avons et risquer de reculer. La vie amène constamment des changements au fil des années et les conditions de travail doivent continuer d'évoluer en conséquence. Nous n'avons qu'à penser au télétravail maintenant beaucoup plus présent dans nos vies depuis deux ans.

Qu'il s'agisse d'une fiction cinématographique ou de la vraie vie, il ne faut pas oublier quelque chose d'important : Norma Rae n'y serait pas arrivée seule. Il en va de même pour toutes les sections locales et le syndicalisme en général. Au travail comme dans plusieurs sphères de la vie, c'est souvent à plusieurs qu'on y arrive.

« [Norma Rae](https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1021051645) » <https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1021051645> (Connexion proxy ou VPN requise pour le visionnement hors campus, réservé à la communauté de l'UdeM)

SECTION LOCAL 1244



Toute l'équipe vous souhaite un bel été!

N'hésitez pas à nous contacter pour vos questions ou problématiques et soyez à l'affût des événements à venir cet automne.

seum1244@umontreal.ca

514-343-7499 ou poste 7499